



**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 12 décembre 2016 à 20 h 00.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Yvan Chantal	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
Mme Linda Morin	siège #3
M. Martin Pascal	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
Mme Line Charest	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. Mme Martine Lirette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

---

264-12-16

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MME LINDA MORIN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant au point « Autres affaires » :

- Bibliothèque
- École secondaire Louis-Jobin

---

265-12-16

**AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR MME LINE CHAREST  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** cette assemblée de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne soit et est levée à 20 h 04 et ajournée pour être poursuivie immédiatement après la séance extraordinaire qui débute à l'instant.

---

Raymond Francoeur  
**Maire**

---

Martine Lirette  
**Directrice générale/Secrétaire-trésorière**